



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Circulation urbaine

Question écrite n° 38664

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur le fait que, de plus en plus, en milieu urbain notamment, les passages protégés et réserves aux piétons pour la traversée des rues sont matérialisés par des pavés de couleur. Il lui demande si le code de la route prévoit cette matérialisation des passages protégés, au même titre que les bandes de peinture blanche, et ce afin d'éviter des contestations en cas d'accident sur ces zones.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38664

Rubrique : Circulation routière

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1401